

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Mélanges Religieux,

ON S'ABONNE chez
MM. FABRE et LE-
PROHON, Libraires, et
au Bureau du Journal, à
Montréal.

RECUEIL PÉRIODIQUE.

PRIX D'ABONNE-
MENT, quatre piastres
pour l'année, cinq pias-
tres, par la poste, pay-
ables d'avance.

VOL. 2.

MONTREAL, 24 DÉCEMBRE 1841.

No. 23.

ANCIENS MONUMENS DE MONTREAL.

[Extrait d'un opuscule encore manuscrit, plein de faits et de renseignemens exacts sur l'enseignement public du Comté de Montréal, dont nous avons déjà publié des extraits, pages 354 du tome 1er. et 189 du tome 2d. des *Mélanges*. Cet opuscule a pour titre "Statistique de l'Enseignement public dans l'île et le Comté de Montréal, en 1835; suivie d'un Tableau général pour cette même année, de Rapprochemens et Comparaisons avec 1825 etc. et de Notices sur les Etablissemens fixes, ou destinés à perpétuer des Ecoles dans le Comté.—En deux parties—M. S. de J. Viger Ecr.]

QUELQUES PARTICULARITÉS DE LA VIE DE LA VÉNÉRABLE SŒUR MARGUERITE BOURGEOIS.—HISTORIQUE DU COUVENT ET DES ÉCOLES DE LA CONGRÉGATION NOTRE-DAME A MONTREAL. LA PREMIÈRE MAISON D'ÉCOLE DE VILLE-MARIE EST UNE ÉTABLISSEMENT RECLUSE—DÉTAILS SUR QUELQUES ANCIENS MONUMENS RELIGIEUX ET D'ÉDUCATION DE MONTREAL.

1620-53.—L'Institutrice, Fondatrice et Première Supérieure des "Filles Séculières (maintenant Sœurs) de la Congrégation Notre-Dame, établie à Montréal," fut aussi la Fondatrice des premières Ecoles de cette Ville, alors nommée *Ville-Marie*. Née à Troyes, en Champagne, le 15 avril 1620, elle se nommait Marguerite Bourgeois, et était la fille d'Abraham Bourgeois, honnête marchand et de Guillemette Garnier.

"Après avoir passé ses premières années," dit l'Abbé de La Tour, "dans une grande innocence, et fait vœu de pauvreté et de virginité, à vingt-ans elle se présenta successivement aux Carmélites et aux filles de Ste. Claire. Dieu qui la destinoit à d'autres œuvres, permit qu'elle y fut refusée. M. Gendret, (1) son directeur, forma le dessein d'une communauté de filles pour instruire gratuitement la jeunesse; mais il vouloit que cette communauté fût libre et non cloîtrée: qu'elle ouvrît des écoles partout où elle serait appelée, et qu'elle

(1) Ou plutôt *Jandret*, ainsi que l'écrivit la Sœur Bourgeois. C'est le même auquel la Sœur Juchereau, dans son *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, donne erronément le nom de *Gendron*.—J. V.

allât aux offices de la paroisse, et donnât aux fidèles un exemple de l'assiduité qu'ils lui doivent. M. Gendret chargea donc Mademoiselle Marguerite Bourgeois et quelques autres de ses pénitentes de commencer cette Communauté, et les logea dans la maison de Madame Cherli, sœur de M. de Maisonneuve. Cet établissement ne dura pas. Ses sujets moururent ou se dispersèrent. Mais ce fut un essai de ce que Mlle. Bourgeois devait faire un jour à l'extrémité du monde, dont elle tira de grands avantages : elle y eut occasion de faire connaissance avec celui qui devait l'y mener, et l'aider dans son entreprise." (1)

1653.--En effet, après avoir donné ses biens à sa sœur et à son neveu, et avoir distribué aux pauvres ce qu'elle avait d'argent, elle alla s'embarquer à Nantes, en 1653, pour le Canada, en la compagnie de M. Paul de Chomedey, Sieur de Maisonneuve, premier gouverneur de *Ville-Marie*, ou Montréal, dans le but particulier de faire de petites Écoles, dans cette Ville naissante, (2) et d'y instruire les personnes de son sexe.

Mlle. Bourgeois arriva à Montréal le 16 novembre. "Ce n'était alors qu'un pays désert et inculte, et la première fois qu'elle y entendit la messe, une tente servoit d'église, et un arbre de clocher." (3) Elle ouvrit aussitôt son école, ou, comme le dit un de ses biographes : "elle se mit de suite à l'œuvre particulière d'instruire les personnes de son sexe. Françaises et Sauvages, ayant soin de toutes avec une égale attention. Et, comme elle n'avait point encore d'École publique, où elle pût les assembler toutes, elle les suivait de maison en maison. Une cinquantaine de maisons, dispersées çà et là dans l'enceinte d'un petit Fort en pieux, composaient tout le corps de cette Ville. Quelques habitans répandus dans les campagnes voisines, et quelques cabanes sauvages dressées dans les environs, formaient toute la peuplade. Elle parcourait, seule chaque jour, presque toutes ces différentes maisons. Mais comme ce nouvel établissement croissait tous les jours en étendue pour le terrain qu'elle avait à parcourir, et en nombre des sujets qu'elle avait à instruire, elle se trouva bientôt hors d'état de soutenir, toute seule, un travail qui, sans être au-dessus de son courage, était de beaucoup au-dessus de ses forces." (4) "Elle soignait, en outre, les enfans, servait les malades, ensevelissait les morts, et rendait toute sorte de services aux soldats et aux pauvres." (5)

(1) *Mémoires sur la Vie de Mgr. de Laval*, par l'Abbé Ls. B. de La Tour. Cologne, Montien. 761, in-12.

(2) Son établissement date du 17 mai 1642.—J.—V.

(3) L'Abbé de La Tour.

[4] *Vie de la Vénérable Sœur Marg. Bourgeois. Ville-Marie*, W. Gray, 1818, in-12.

(5) L'Abbé de La Tour.

Mlle. Bourgeois logeait, tout ce temps, chez le Gouverneur même, son protecteur, qui avait pour elle la plus haute admiration, comme le plus grand respect.

1657.—En 1657, toujours sans maison à elle et toujours logeant chez M. de Maisonneuve, Mlle. Bourgeois conçut le projet de bâtir une Chapelle en bois. “pour y assembler de tems en tems les jeunes filles, après lesquelles elle courait, pour ainsi dire sans cesse, de maison en maison, pour les instruire.” (1)

Elle jeta, en effet, cette même année, les fondemens en pierre de la Chapelle de Notre-Dame de Bonsecours, sur un terrain que lui donna M. de Maisonneuve, à environ 400 pas en dehors de l'enceinte de la Ville : mais elle ne put l'achever, par la défense que lui en fit faire Mr. l'Abbé de Quaylus, premier supérieur du Séminaire de St. Sulpice de Montréal. “Se voyant alors frustrée,” dit encore son biographe, “de l'espérance qu'elle avait eue, que, par le moyen de sa chapelle, elle pourrait suffire à l'instruction nécessaire aux jeunes personnes de son sexe, dans une ville qui n'était pas encore extrêmement peuplée ; et sentant qu'il lui était impossible de soutenir l'ouvrage toute seule, elle pensa à s'associer des compagnes ; et n'en trouvant pas sur les lieux de propres à former de bonnes maîtresses, elle prit le parti d'en aller chercher dans l'ancienne France.” (2)

1658-59.—Tel fut le motif de son voyage de 1658, et l'occasion de la formation de sa communauté.

Partie de Montréal le 29 septembre 1658, elle y fut de retour le 29 septembre 1659, avec des fonds et quatre compagnes, Mesdemoiselles Crolo, Raisin, Hyoux et Châtel. “M. de Maisonneuve qui l'avait logée autrefois, lorsqu'elle était seule, dans sa propre maison, se trouvant dans ce moment accablé par une multitude d'autres Français qui arrivaient en même tems pour grossir sa petite colonie, et ne pouvant procurer à tous un logement suffisant, ne put offrir à Mlle. Bourgeois et à ses compagnes qu'une espèce d'*Etable*, qu'il avait encore à sa disposition, et qu'il lui avait donnée, l'année d'avant, pour y tenir ses *Ecoles*.” (3)

1659.—Cette courageuse fille, ne dédaignant point l'offre qu'on lui faisait, alla se retirer avec ses compagnes dans cet humble et misérable réduit. Voici la description qu'elle nous a laissée elle-même de cette PREMIÈRE MAISON D'ÉCOLE DE MONTREAL : elle mérite à tous égards d'être conservée.

“C'était un bâtiment de 25 pieds en quarré, qui avait été long-temps la retraite de plusieurs animaux de tous espèce. J'y fis faire

(1) Sa *Vie* déjà citée.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

“ une cheminée et autres réparations nécessaires pour la propreté, et pour y loger les enfans qu'on nous donnerait, et pour y tenir les Ecoles. Quant à nous, comme il y avait audessus une espèce de Colombier, ou de grenier où l'on avait jusqu'alors élevé des pigeons, j'en fis notre dortoir et notre Chambre de Communauté ; quoiqu'on ne pouvait y monter que par une échelle extérieure, et qui nous était très-incommode.” (1)

Si d'aussi bonne heure pour *Ville-Marie* que 1659, cette ville ne put fournir à ses petites filles, qu'une Écurie et un Pigeonnier pour local de leurs premières classes, dans quelle autre vue de la providence, *Montréal* se vit-il également réduit, aussi tard que 1773, à transformer l'Écurie et le *Poulailler* de l'ancien Château-Vaudreuil (devenu Collège), en lieux d'Écoles pour ses petits garçons. ” (2) Singuliers berceaux des *Palais* maintenant consacrés à l'éducation dans cette Ville !

“ On commença dès lors, ” continue le biographe de la Sœur Bourgeois, “ à recevoir quelques filles pensionnaires et externes. La première entrée des Ecoles se fit le jour de Ste. Catherine, 25 novembre 1659, et la première assemblée de la Congrégation des Filles séculières pensionnaires et externes se tint le jour de la Visitation Notre-Dame, 2 juillet, 1660. ”.....” Cependant, peu de tems après, le nombre des pensionnaires et des écolières croissant considérablement, on se trouva trop étroitement logé et l'on fut obligé d'acheter d'un nommé St. Ange une petite maison voisine. ” (3)

Cette dernière maison, située comme l'aile nord-est du couvent, sur la rue St. Jean-Baptiste, était bâtie plus au nord-ouest, et dans l'alignement, peut-être, de la rue Notre-Dame.

En 1659 encore, la Sœur Bourgeois fit bâtir un *Appentis en bois* sur les fondemens de la chapelle qu'elle avait entrepris d'élever en 1657, comme on a déjà vu, “ pour le faire servir de classe et de chapelle ” (selon son ancien projet.) “ pour les jeunes filles qu'on pourrait y assembler, en attendant qu'il fût possible de faire quelque chose de mieux ; ” (4) et l'on y commença des classes.—A continuer.

ASILE DES FEMMES AGÉES ET INFIRMES DE MONTRÉAL.

Lundi, 20 du courant, eut lieu, à l'Hospice de la Providence de cette ville, une Assemblée de la Corporation de l'*Asile des femmes âgées et*

(1) Extrait de *Mémoires de la Vénérable Sœur Marg. Bourgeois*, et aussi de sa *Vie* déjà citée.

On montre encore aujourd'hui, dans l'aile nord-Est du Couvent actuel, donnant sur le Jardin, un appartement nommé la *Filière*, que l'on atteste occuper le premier site de cette ancienne *Etable* ; et auquel on a conservé les mêmes dimensions, ou à peu près.—J.-V.

(2) Ce dernier bâtiment subsiste encore aujourd'hui. C'est une petite maison en pierre, à deux étages, de 25 1-2 par 38 pieds, qu'on peut voir dans la cour d'une des maisons bordant la rue de la Fabrique, au sud-ouest de la halle du *Nouveau-Marché*.—J.-V.

(3) *Vie de la Sœur Bourgeois*, déjà citée.

(4) Sa *Vie* déjà citée.

infirmes. Les Dames chargées de faire la collecte pour la bâtisse de la future maison des Filles de la Charité, qu'il est maintenant question de construire sur le terrain que la Corporation vient d'acquérir de M^{me}. Vve. Hamelin, informèrent l'Assemblée que la souscription avait produit jusqu'à ce jour £1013,8,9, et elles se chargèrent avec beaucoup de zèle de continuer cette bonne œuvre, si heureusement commencée et applaudie de tous les citoyens. Il fut décidé qu'une maison pour recevoir les Filles de la Charité serait donnée à l'entreprise le plutôt possible ; et que l'on prierait quelques citoyens d'en faire le plan et de voir ensuite quelques ouvriers pour recevoir leurs propositions. Elles jugèrent que l'on pourrait contracter avec eux jusqu'au montant d'une somme de deux mille livres courant. Le bon accueil que le public fait à cette excellente œuvre, la ressource d'un grand bazar déjà commencé, un nouvel appel qu'elles feront, dans une saison plus avantageuse, à leurs concitoyens si favorablement disposés, tout leur fait croire à un succès complet.

Pour intéresser Dieu et les hommes dans le succès de cette entreprise, elles prirent la résolution de se constituer en Association de charité pour aller visiter les pauvres à domicile, leur porter les secours qu'elles pourront obtenir des riches et pour exercer envers les membres souffrants de J. C. toutes les œuvres de charité spirituelles et corporelles. Elles s'ajournèrent au lendemain pour recevoir un Règlement que Mgr. s'offrit de leur donner, et pour s'organiser, dans le but de commencer sans délai à exercer le noble emploi de *Servantes des pauvres*.

Mardi après-midi ces Dames, courageuses se réunirent de nouveau à l'Hospice de la Providence, et firent de la résolution prise la veille leur grande et unique affaire. Elles écoutèrent d'abord la lecture du Règlement donné par St. Vincent de Paul à des Dames qui s'étaient associées pour aller visiter les pauvres et soigner les malades dans leurs maisons. Nous donnerons en entier ce Règlement, après qu'il aura été modifié d'après les besoins et les circonstances du moment. Nous observerons seulement en passant que l'Association a pour objet de soulager les pauvres, de les visiter, de les consoler et de leur porter à domicile les secours que l'on pourra obtenir de la libéralité des riches. Elle se propose d'honorer et imiter la miséricorde de Dieu, en s'appliquant ces paroles de Notre Seigneur : *Soyez miséricordieux, comme votre Père céleste est miséricordieux.* Elle doit considérer Notre Seigneur dans la personne des pauvres, selon ces paroles de l'Évangile : *J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger. J'ai été malade et vous m'avez visité.*

Les Dames Associées prennent le nom de *Servantes des pauvres*. Pour appartenir à l'Association il leur faut être d'une vertu reconnue et avoir la permission des personnes dont elles dépendent.

L'Association est gouvernée par une Présidente et deux Assistantes, et dirigée par un Prêtre. Elle choisit pour Procureur un homme vertueux et affectionné aux pauvres, qui puisse faire son capital de tout ce qui les intéresse.

Les soins temporels prodigués aux pauvres ne sont que l'objet secondaire de l'Association et comme le moyen de s'insinuer dans leurs cœurs afin de leur faire l'aumône spirituelle, en les portant à Dieu et à la pratique de leurs devoirs religieux.

S. G. en leur proposant ce Règlement pour servir de base à celui qu'il faudra définitivement arrêter, après que l'expérience locale aura fait connaître tout ce qui peut-être praticable, leur adressa la lettre suivante :

MONTRÉAL, LE 21 DÉCEMBRE 1841.

MES DAMES,

Je fus hier merveilleusement consolé et édifié de la résolution que vous prîtes, de vous dévouer, toutes entières, au service des pauvres, en allant les visiter pour leur porter tous les secours dont ils ont besoin. Vous vous déterminâtes, avec un dévouement digne de vos bons cœurs, à une œuvre si pénible et si révoltante pour la nature; et vous prouvâtes par-là que Montréal a le bonheur de posséder de ces âmes généreuses et compatissantes, telles qu'étaient celles qui, en secondant les vues charitables de St. Vincent de Paul, l'homme aux grandes œuvres pour le secours de l'humanité souffrante, fesaient couler par toute la terre des fleuves de charité. En vous constituant, à l'exemple de ces héroïnes de la charité, les humbles servantes des pauvres, vous prouvez que vous possédez les trésors de la charité chrétienne et que vous avez découvert le secret de vous procurer un vrai et solide bonheur, celui de rendre vos semblables heureux. En vous assujétissant à visiter les pauvres, je sens que vous allez dérober aux soins de vos ménages un temps bien précieux pour vous et vos familles. Je comprends que vous allez vous priver du plaisir que vous pourriez, en beaucoup de rencontres, vous accorder de visiter plus assidûment les personnes qui vous sont unies par les liens du sang et de l'amitié. Mais la pensée que vous quittez la compagnie de vos proches pour vous procurer celle de J.-C. sera pour vous une bien grande récompense, qui équivaudra sans doute à ce centuple promis par l'Évangile à ceux qui renoncent à tout pour suivre ce bon maître. La joie intérieure, qui est la compagne fidèle de la charité, vous fera goûter cette douce onction qui fait bientôt oublier les plaisirs du monde. La foi vive qui vous fait entreprendre une œuvre si belle, et qui va vous enivrer continuellement dans l'accomplissement des devoirs sacrés que vous vous imposez de si bon cœur, ne manquera pas de vous faire voir Jésus souffrant dans la personne de ses amis, de ses confidens, de ses frères, c.-à-d. dans la personne des pauvres.

Je vous offre aujourd'hui le Règlement que je vous promi hier, et que j'ai dressé sur celui que donna St. Vincent de Paul aux vertueuses Dames qui voulurent s'associer aux travaux de sa charité, pour remplir une œuvre exactement semblable à celle dont vous voulez bien vous charger. Je ne pouvais suivre un plus beau modèle, ni puiser à une meilleure source. Si j'y ai fait quelques changemens et additions, ce n'a été que pour me prêter aux besoins et aux circonstances où nous nous trouvons. Ainsi, Mes Dames, ce n'est pas de ma main que vous recevrez ce Règlement, mais de celle de ce

grand Saint, évidemment suscité par la Providence, pour présider, non-seulement à toutes les œuvres de charité qui se firent de son tems, mais encore à toutes celles qui se feront dans la suite des siècles, et dans tous les pays du monde.

En vous donnant ce Règlement, je crois avoir l'esprit et le cœur de ce Saint admirable. Il vous sera facile d'y puiser ces lumières qui imprimèrent à toutes ses œuvres le caractère des œuvres divines, c.-à-d. la discrétion et la prudence, qui ne peuvent venir que d'en haut ; et cette charité universelle, qui le fit compatir à toutes les misères humaines.

Guidées par ce sage directeur et soutenues de sa puissante protection, vous pouvez espérer que le Seigneur présidera à la distribution de vos aumônes ; qu'il bénira vos généreux efforts, et multipliera les fonds que vous amasserez pour ses membres souffrants. Croyez, Mes Dames, que vous avez pris le moyen le plus sûr et le plus efficace, pour assurer le succès de l'établissement des Filles de la Charité en cette ville, en vous chargeant de faire leur œuvre d'avance. Vos soins pressés auprès des pauvres vont être des voix bien éloquentes pour annoncer leur venue en cette ville. Votre charité industrieuse va vous ouvrir tous les cœurs et toutes les bourses, afin de vous mettre en état d'élever rapidement le magnifique monument, que vous voulez consacrer à la gloire de votre religion et ériger à l'honneur de son Auguste Mère, Patronne de votre ville. En vous chargeant de cette belle mission, vous allez faire briller d'un nouvel éclat votre sainte religion, qui sait imprimer un pareil dévouement ; vous allez alléger de beaucoup le fardeau de vos pasteurs, qui trouveront en vous des dépositaires sçélées et industrieuses de leurs aumônes ; vous allez faciliter aux riches l'accomplissement fidèle du grand précepte de l'aumône, qui oblige si strictement ceux à qui le Seigneur donne les biens de ce monde ; vous allez contribuer grandement à la gloire de votre ville sur qui vous attirerez les plus abondantes bénédictions du ciel ; enfin, vous allez faire la joie et la consolation de votre évêque qui trouvera dans les travaux de votre charité un motif bien puissant d'espérer son salut et celui de son troupeau.

C'est en bénissant votre glorieuse entreprise que je suis de tout cœur,

Aux Dames de la Charité à l'Hospice de la Providence, Montréal.	}	Mes Dames, Votre très-humble et ob. Serviteur, † IG. EVÊQUE DE MONTRÉAL.
---	---	--

Il fut ensuite décidé que pour faciliter la visite des pauvres on partagerait la ville et les faubourgs en divers arrondissemens ; que l'on commencerait par se procurer une bonne liste de tous les pauvres auxquels il faudrait porter secours ; qu'il y aurait un dépôt général de toutes les aumônes à l'Hospice de la Providence, et un autre dans le faubourg de St. Antoine, selon qu'il serait jugé plus avantageux par la suite ; que toutes les personnes riches seraient priées d'y envoyer ce que leurs moyens leur permettraient de donner aux pauvres. Six Arrondissemens furent formés et la desserte en fut confiée à diverses Dames.

Pour bien apprécier le mérite de cette œuvre, il suffit de remarquer que ce fut une association semblable, et dirigée par les mêmes règles,

qui donna naissance en France à l'Institut des Dames de la Charité. En voici l'histoire extraite d'un ouvrage intitulé : *Esprit de St. Vincent de Paul*.

Vincent étant, un jour de fête, prêt à monter en chaire pour faire une exhortation au peuple, Madame de la Chassaigne le pria de recommander aux charités de ses auditeurs, une famille extrêmement pauvre, dont la plupart des enfans et des domestiques étaient tombés malades dans une ferme éloignée d'une demi-lieue de Châtillon. Dieu donna tant de poids et de force à ses paroles, qu'après la prédication, plusieurs de ceux qui l'avaient entendue, allèrent visiter ces pauvres gens ; les uns leur portèrent du pain, les autres du vin et autres denrées. Vincent y alla lui-même. Il fut fort surpris de rencontrer dans le chemin une multitude de personnes qui revenaient de la ferme. "Voilà, dit-il, une grande charité ; mais elle n'est pas bien réglée. Ces malades auront trop de provisions à la fois ; cette abondance même en rendra une partie inutile. Celles qui ne seront pas consommées sur le champ, se gâteront, et seront perdues, et ces malheureux retomberont bientôt après dans leur première nécessité."

Cette réflexion porta Vincent, qui avait un esprit d'arrangement et d'ordre, à examiner par quel moyen on pourrait secourir non-seulement cette famille affligée, qui était actuellement l'objet de son zèle, mais tous ceux qui dans la suite se trouveraient dans une nécessité semblable. Il en conféra avec quelques femmes qui avaient du bien et de la piété. On dressa un projet de règlement, dont on fit l'essai pendant quelque tems, avant que d'y faire mettre le sceau par l'approbation des Supérieurs Ecclésiastiques. Il ne demanda cette approbation que, lorsque près de trois mois d'expérience lui eurent fait connaître qu'il n'y avait rien à risquer. Il l'obtint aisément. Ainsi s'établit à Châtillon la première Association de la Charité. "Il serait difficile, dit un témoin oculaire, de rapporter tous les biens qu'elle a produits, les conversions dont elle a été la source, et les secours qu'en ont reçus les pauvres, surtout dans le tems de la famine et de la contagion." Car la ville de Châtillon fut visitée de Dieu par ce double fléau.

La faim et la mort annonçaient déjà leurs ravages, et tout était à craindre pour les pauvres ; mais l'esprit de fermeté et de vigilance, que les élèves de notre Saint avaient puisé dans ses leçons, vint au secours de l'indigence. Deux Dames de l'Association louèrent des greniers, elles y mirent une partie de leur bled, elles y ajoutèrent celui qu'elles purent ramasser dans une quête générale qu'elles firent chez ceux de la ville et des environs qui étaient en état d'y contribuer ; et sans se rebuter ni du travail ni de la dépense, elles le distribuèrent elles-mêmes à ceux qui n'en avaient pas.

Un fléau plus redoutable que la famine, la suivit de près. La peste désola Châtillon. La crainte d'un mal si contagieux et si terrible effrayait les hommes les plus courageux ; le sexe le plus faible et le plus timide ne l'appréhenda pas. Les Dames de l'Association qui auraient pu se renfermer dans leurs maisons de campagne, ne voulurent point abandonner les pauvres et les malades. Le trouble et les alarmes publiques ne leur ôtèrent rien de la présence d'esprit si nécessaire, mais si rare dans ces tristes occasions. Sans vouloir tenter Dieu, elles mirent en lui leur confiance : elles firent dresser des cabanes auprès de la Ville, et elles s'y logèrent. C'est là qu'on préparait des vivres pour les pauvres, et des remèdes pour ceux que le mal avait atteints. Des mains fidèles étaient chargées de les porter à ceux qui en avaient besoin. La ville de Châtillon fut attendrie

du spectacle que lui donnaient des personnes si distinguées dans la Bresse ; et on avait peine à retenir ses larmes, quand on les voyait passer les jours et les nuits dans les chaumières, où exposées à la corruption de l'air, elles essayaient encore les inconvénients de ces misérables réduits. La fin du mal ne fut pas le terme de leur charité. Les instructions, que notre Saint leur avait données, leur furent toujours présentes.

Les habitans des lieux voisins, qui furent informés des avantages que cette Association de charité procurait au public, en établirent bientôt chez eux. L'homme de Dieu, que ces premiers succès avaient encouragé, établit cette Association à Ville-Preux, à Joigni, à Montmirail, et en plus de trente paroisses dépendantes de la maison de Gondi : c'est de là qu'elle a passé en Lorraine, en Savoie, en Italie, et en tant d'autres lieux, qu'on ne peut les compter. Le saint prêtre, qui avait un attrait particulier pour les pauvres de la campagne, qui communément sont le plus abandonnés, ne pensa pas d'abord à introduire la nouvelle Association dans les villes considérables. Cependant il se trouva bientôt obligé de l'établir dans la capitale du royaume. Quoique l'Hôtel-Dieu de Paris ne fût fermé à personne, il y avait cependant dans cette ville immense, un grand nombre d'artisans et d'ouvriers que la honte, ou d'autres raisons, empêchaient de s'y faire porter, lorsqu'ils tombaient malades. Ces sortes de personnes à qui tout manque dès qu'elles sont hors d'état de travailler, se trouvaient en un ou deux jours réduites à l'état du monde le plus fâcheux. Quelques Dames de qualité proposèrent à Messieurs les Curés, l'établissement de l'Association de charité, comme un moyen propre à arrêter un mal sur lequel ils gémissaient eux-mêmes depuis long tems. Plusieurs d'entre eux en conférèrent avec notre Saint ; et comme ils étaient persuadés qu'il y avait une bénédiction particulière attachée à toutes les œuvres qui passaient par ses mains, ils le prièrent de se charger de l'entreprise, et d'ajouter à son premier plan, ou d'en retrancher tout ce qu'il jugerait à propos, eu égard à la diversité des lieux et des personnes. Le saint homme le fit avec cette activité qui lui était naturelle, quand il s'agissait de l'intérêt des pauvres. La première paroisse où il établit l'Association de la charité, fut celle de St. Sauveur. Ceux qui approuvent le moins les nouveaux établissemens, ne purent s'empêcher d'estimer celui-ci, autant qu'il mérite de l'être ; et il se répandit avec tant de rapidité dans presque toutes les paroisses de Paris, qu'il fut aisé d'apercevoir que cette œuvre était du nombre de celles que Dieu prend sous sa protection.

Il était à craindre que le premier feu d'une Association si utile ne se ralentît peu-à-peu, et que les pauvres ne retombassent dans ce même état, d'où on avait eu tant de peine à les tirer. Vincent souhaitait avec ardeur que la providence suscitât quelque personne charitable, qui fût propre à parcourir les campagnes, à encourager les personnes dont ces Associations étaient composées, à les soutenir dans les contradictions qu'elles avaient à essayer, à les former au service des malades, à faire renaitre ou à entretenir parmi elles l'esprit de miséricorde qui avait été le principe de leur sainte liaison. Dieu ne tarda pas à favoriser les vœux de son serviteur. Il lui adressa Mlle. le Gras. Cette femme incomparable, au jugement de cinq grands évêques, fut donnée à son siècle pour le convaincre que ni la faiblesse du sexe, ni la délicatesse du tempérament, ni les engagemens mêmes de la société, ne sont pas des obstacles invincibles au salut.

Elle conçut le dessein de coopérer de tout son pouvoir à l'exécution des grands projets que le saint Prêtre formait tous les jours en faveur des misérables. Vincent, à qui

elle communiqua sa résolution, et qui était en garde contre les démarches précipitées, l'éprouva durant quatre ans : ce délai qui, comme l'a remarqué M. Gobillon, dans son histoire de Mlle. le Gras, fut pour elle une espèce de noviciat, ne servit qu'à l'affermir dans son premier dessein. L'activité avec laquelle elle embrassa, pendant cet intervalle, toutes les occasions de charité qui se présentèrent à elle, fit enfin connaître à son directeur qu'il était tems de la mettre en œuvre, et qu'ayant toutes les vertus que S. Paul demande dans les Veuves, la charité n'avait point de ministère, quelque difficile qu'il pût être, dont cette femme forte ne fût capable. Il lui proposa donc d'entreprendre la visite d'une partie des endroits où les assemblées de charité avaient été établies. La pieuse veuve obéit à la voix du Saint, comme elle eût obéi à celle de Dieu même. Comme les voyages portent naturellement à la dissipation, le sage directeur prit des mesures si justes, que les courses de sa pénitente contribuèrent toujours à la rendre plus recueillie et plus fervente. Elle parcourut avec beaucoup de fruit les diocèses de Soissons, de Paris, de Beauvais, de Meaux, de Senlis, de Chartres et de Chalons en Champagne. Lorsqu'elle était arrivée dans un endroit, elle assemblait les femmes qui composaient l'Association de charité. Elle leur donnait les instructions dont elles avaient besoin pour se bien acquitter de cet emploi : elle leur en faisait sentir la grandeur et le prix devant Dieu. Elle leur apprenait par son exemple à servir les malades les plus désespérés. Elle rétablissait par ses aumones leurs petits fonds, qui souvent étaient épuisés.

Comme son directeur avait beaucoup moins en vue le rétablissement des forces du corps, que le salut de l'âme, Mlle. le Gras, exacte à suivre toutes ses intentions, ne travaillait à l'un que pour arriver à l'autre. Aussi ne se bornait-elle pas à appaiser les douleurs du malade et la faim de l'indigent. Elle plantait le royaume de Dieu dans le cœur des jeunes personnes de son sexe. Des entreprises si saintes, et qui auraient fait honneur aux Paule et aux Fabiolo, furent souvent traversées ; mais elles furent plus universellement applaudies. On a vu des villes entières s'empressez à témoigner leur reconnaissance et leur respect pour une femme si accomplie, lui donner mille bénédictions. Lorsqu'elle fut de retour à Paris, elle s'appliqua à enflammer du beau feu dont elle était consumée, celles de ses amies qu'elle en trouvait susceptibles. C'est par ce moyen qu'ayant réuni cinq ou six Dames de sa paroisse, qui était celle de Saint Nicolas du Chardonnet, elle leur apprit à servir les malades. Vincent lui recommanda de suivre, et elle suivit les réglemens qu'il avait dressés pour les Associations de charité ; c'est par ces réglemens qu'elles se soutinrent et se multiplièrent.



ÉTAT DE LA RELIGION AUX ÉTATS-UNIS.

Celui qui, l'histoire à la main, assisterait à la naissance et à la formation des différens peuples qui se sont succédés sur la surface du globe, et qui, fondé sur l'analogie, conclurait qu'ainsi est né, qu'ainsi s'est formé le peuple américain, se laisserait entraîner dans une erreur bien étrange. Curieux amalgame et unique dans l'histoire, la société américaine se compose de tous les peuples de l'Europe. Chez elle les arts, les sciences, les usages, les préjugés, les opinions n'ont point été le fruit du travail laborieux des siècles : tout est importé. Elle a grandi, mais sans avoir eu d'enfance.

Sous le rapport religieux, même emprunt, même Babel. Il n'est pas d'hérésie, il n'est pas d'absurdité européenne qui ne circule et ne soit reçue comme monnaie courante et de bon aloi. Encore cette nation s'est-elle enrichie et a-t-elle ajouté à l'immense catalogue qui existait déjà, les noms de plusieurs sectes de sa propre invention, seul point sur lequel elle ait montré un esprit tant soit peu inventif.

Au milieu de cette confusion quel est, demande-t-on, quel est l'état du catholicisme ? Nous le disions l'autre jour ; faible dans ses commencemens, il est étonnant de voir comme il a grandi en quelques années ! Il y a cinquante ans, on ne connaissait guères de catholiques que dans le Maryland et la Louisiane, avec vingt-cinq prêtres et un évêque pour les desservir, et aujourd'hui près de six-cents prêtres, ayant à leur tête vingt évêques pleins de zèle et de lumières travaillent à défricher ce sol. Aujourd'hui la marche du catholicisme est si rapide, le nombre des catholiques augmente dans une proportion si étonnante, que toutes les sectes protestantes sont en émoi, et ne dissimulent plus leur rage et leur désespoir.

Aussi faut-il lire les lignes incendiaires et sanglantes contre les papistes, qui défigurent les colonnes de presque tous les journaux de secte, mais surtout des presbytériens : à ces injures et à ces menaces on peut se convaincre que *la prostituée de Babylone* (c'est leur charitable expression) est devenue formidable, et que, s'ils veulent conserver leur terrain, il n'y a plus de ménagemens à garder, mais qu'il faut se jeter dans toutes les horreurs d'une persécution à outrance, et mettre aussitôt en pratique l'horrible dire de Voltaire : *Ecrasons l'infâme*. Un protestant américain, beaucoup plus clairvoyant et beaucoup plus solidement instruit que ne le sont généralement ses compatriotes, disait dernièrement à un catholique : " Pour tout homme qui ne ferme pas volontairement les yeux à la lumière, il est évident qu'il n'y a plus de foi dans la masse du peuple protestant, et que l'incrédulité ou plutôt l'indifférence le mine sourdement. Combien de temps encore subsistera cet édifice de religion purement extérieur et qui ne recouvre que des ruines ? il n'est pas facile de le déterminer : mais que tôt ou tard il croule, c'est un fait tout aussi certain pour moi que si j'en étais actuellement témoin oculaire. Le catholique, au contraire, bien que le plus souvent tout-à-fait inconséquent dans sa conduite, croit néanmoins, tient à ses dogmes autant et plus qu'à sa vie. Chez lui le germe est sauvé, la fleur et le fruit peuvent donc se développer. D'un autre côté, voyez comme dans les États-Unis le prosélytisme multiplie vos membres ; voyez l'excès de la population européenne et catholique accourir et défricher nos forêts. Tout est plein de vie pour vous dans l'avenir, tout est plein d'espérances, et il ne nous reste plus qu'à languir et mourir."

Les progrès du catholicisme ne sont pas seulement surprenans sous

le rapport du nombre de ses membres; mais ils le sont encore sous celui de leur amélioration et de leur retour à la pratique des devoirs qui leur sont imposés. A la Nouvelle-Orléans, qui a toujours été considérée, et qui est encore aujourd'hui comme la Babylone des États-Unis, le changement a dépassé les espérances. En 1811, on ne compta pas plus de 20 communions pascales; en 1835, les communions pascales dans une seule petite chapelle, la chapelle de l'Évêché, sans compter celles de la cathédrale, de l'église des Irlandais, de la chapelle du Sacré-Cœur et d'autres encore, ne se portèrent pas à moins de 10,000. Baltimore a présenté des résultats tout aussi satisfaisans; Vincennes, dans l'Indiana, n'est pas resté en arrière, ainsi qu'un nombre considérable d'autres localités.

“ Comment n'avoir pas de courage, écrit un missionnaire des E.-U., quand on voit les choses du royaume de Jésus-Christ dans le consolant aspect sous lequel elles se présentent ici, et quand, d'un autre côté, on considère les efforts tentés par le Prince des ténèbres pour prévaloir contre l'insurmontable? — *Fortis est veritas, et provalebit.* ”

“ Sans doute, si nous considérons en lui-même ce nouveau peuple auquel nous avons été envoyés, ce peuple trop souvent ignorant, orgueilleux, avide, rigoureux sur quelques pratiques extérieures de religion, relâché et dépourvu de foi sur tout le reste, en un mot ce peuple de déistes et de marchands; non, nous n'aurions nul espoir, nul courage, et après les premières paroles de paix, nous secouerions, en témoignage contre lui, la poussière de nos pieds, et irions chercher ailleurs des enfans de paix.

“ Mais Dieu, qui ne veut pas plus la mort des nations pécheresses que celle des individus, mais qui désire qu'elles se convertissent de leurs vices mauvaises et qu'elles vivent, nous fait la grâce de détourner nos yeux de ce déolant spectacle, pour nous montrer, éparses çà et là dans l'ordure, des perles précieuses. Oh! quelle joie, lorsqu'au milieu de cette fange nous trouvons quelque âme droite et pure, quelque fleur cachée, qui n'attendait pour s'épanouir et fructifier qu'un rayon du soleil! Et de celles-là, grâce à Dieu, nous en trouvons; et plus nous cherchons, plus elles se montrent nombreuses. Et puis encore, ce qui nous console et triple notre courage, c'est que chaque âme ainsi gagnée à Jésus-Christ, est ici, bien plus sensiblement que dans nos pays catholiques, une semence féconde de conversions nouvelles. L'excès du mal est si souvent un motif déterminant pour revenir au bien, et il y a dans une société impie et corrompue un si grand malaise d'esprit et de cœur, que beaucoup qui avaient résisté à la vérité prêchée, se hâtent de l'embrasser quand ils la voient triompher de quelques-uns des leurs. Il en est de même de la conversion des protestans. L'une est la raison déterminante de plusieurs autres. Ces conversions de protestans ne sont pas aussi rares qu'on se le persuade généralement. Je connais un prêtre à qui Dieu a envoyé près de cent protestans à baptiser, et je ne connais aucun de mes confrères qui ait été absolument stérile et qui n'ait enfanté quelques nouveaux membres à l'Église. Le grand bien surtout qui s'opère, c'est que les préjugés tombent et disparaissent avec une rapidité étonnante. Quelques talens, quelque réputation de probité qu'aient les ministres des différentes sectes, le prêtre de la véritable Église, bien qu'il puisse à peine bégayer la langue nouvelle qu'il lui faut parler, est plus respecté des protestans qu'eux tous ensemble.

“ Il est inutile de dire qu'en revanche ces ministres redoublent contre nous, non pas de zèle, ce serait profaner le terme, mais de haine et de calomnies. Le pays fourmille de ces *prêcheurs*, et, en attendant que l'on voie entièrement ruinée par l'esprit de vie leur infernale puissance, ils songent à l'avenir et arrachent aux dupes qui les écoutent le plus d'argent qu'ils peuvent, les menaçant de les abandonner aux prêtres catholiques, s'ils sont assez injustes pour ne pas procurer une existence *confortable* à ceux que Dieu leur envoie pour les soustraire à la tyrannie du papisme.

“ Puisse le bon Dieu dans sa miséricorde continuer à nous donner de saints pontifes et des prêtres pleins de l'esprit évangélique, de sacrifice, de renoncement et de zèle ! Puissions-nous être bientôt à même de donner des écoles à la jeunesse, et promptement s'opérera la révolution religieuse qui se prépare en silence, et que tout nous annonce ! Je ne pense pas néanmoins qu'elle se consomme sans qu'il en coûte à l'Eglise, notre tendre Mère, bien des larmes et des traverses. Na-t-il pas été écrit, sur la croix et sur les membres de son époux, qu'elle enfantera dans les déchiremens et la douleur ! Heureux, mille fois heureux ceux qui verront son triomphe ! Plus heureux encore ceux qui participeront à ses douleurs. Je ne serai point du nombre des premiers. Oh ! puissé-je être compté dans les rangs des derniers ! ”

— ❖ ❖ ❖ —

LE LIBAN ET LA PALESTINE.

(SUITE ET FIN.)

IX.—*Les Grecs.*

Parmi les chrétiens de la Terre-Sainte et surtout du littoral du Liban, un assez grand nombre suit le rite grec, et leur clergé jouit de privilèges considérables.

On accuse avec raison les Grecs d'intolérance et d'hostilité contre les catholiques. Pendant la domination égyptienne, la crainte de s'attirer la colère du vice-roi, et le besoin de l'union contre l'ennemi commun avaient diminué leur zèle fanatique, mais maintenant il se réveille dans les esprits, et avec plus de force que jamais. Il n'est pas douteux que le divan, l'Angleterre et la Russie n'aient de fort bonnes raisons pour entretenir les querelles entre catholiques et Grecs, entre Druses et Maronites ! Mais il est triste de voir que ceux-ci n'écoutent ni la voix de l'expérience ni celle du plus simple bon sens qui doit leur faire sentir que, désunis, ils ne pourront pas résister à de nouveaux envahissemens ! La nomination d'un patriarcat protestant à Jérusalem, qui vient d'avoir lieu, augmentera encore les élémens de désunion, d'abord parce que ce prélat est Anglais de principes et en second lieu, parce qu'il a la mission de se déclarer le protecteur suprême des colporteurs de Bibles !

Les Grecs possèdent relativement le plus de richesses, et ils se distinguent par leur génie commercial et industriel. La population grecque non unie de la Palestine et du Liban avec son littoral peut s'élever à 50,000 âmes.

X.—*Les Catholiques.*

La religion catholique fait des progrès constans en Palestine comme dans le Liban. Les *Feuilles historiques et politiques* de Gærres en portent le nombre seulement dans la première de ces contrées à 80,000. La plupart sont des cultivateurs, d'autres exercent divers métiers dans les villes où quelques-

uns dirigent des maisons de commerce assez considérables. Souvent rançonnés par les Arabes, les cultivateurs catholiques de la Judée sont en général pauvres, et la plupart de leurs frères dans les villes, qui aussi ne sont pas à l'abri du pillage, ne se trouvent guères dans un état plus heureux.

Parmi les catholiques, il faut rendre un hommage mérité aux pères de Saint-François, gardiens du Saint-Sépulchre depuis l'an 1304. Ce sont eux qui l'ont souvent conservé en exposant leur vie, contre la fureur des barbares, notamment encore en 1834, lorsque 40,000 bédouins s'emparèrent de Jérusalem ! Ce sont eux qui partagent leur pain avec les pèlerins, qui les accompagnent aux lieux saints et qui les soignent en cas de maladie. Ce sont eux enfin qui rachètent les chrétiens de toutes les confessions tombés dans la captivité des Arabes ! Malheureusement leurs ressources financières sont très-restreintes maintenant ; l'Espagne et le Portugal ne leur envoient plus rien, et dans les trois dernières années il n'y a plus guères que l'Allemagne catholique qui ait pensé à eux, tandis que le clergé grec reçoit de la Russie et même de l'Hellénie des sommes considérables.

La confiance en Dieu, et l'espoir que l'Europe chrétienne se résoudra enfin à régler d'une manière définitive les affaires de la Terre-Sainte, soutiennent seuls le courage des catholiques au milieu du désordre et de l'anarchie dont leur pays est devenu la proie depuis plusieurs mois.

La population de la Palestine et y joignant le Liban et son littoral, est à peu près de 1,100,000 habitans dont la moitié environ fait partie de l'Église catholique. Si l'Europe accordait à cette belle contrée, jardin de délices changé en désert, un gouvernement chrétien et régulier, il n'est point douteux que le nouveau *royaume de Jérusalem* n'atteignît bientôt un haut degré d'importance commerciale, et qu'en général il ne fût appelé à jouer un rôle important dans le grand drame de la renaissance de la civilisation chrétienne en Orient.

Malheureusement les arrière-pensées de l'Angleterre paraissent jusqu'ici paralyser à cet égard les bonnes intentions d'au moins trois des grandes puissances et à l'heure qu'il est, il faut bien convenir que ce n'est encore que l'anarchie que la chrétienté a restaurée *au nom du sultan*, dans la Terre-Sainte ; cela paraît être une ironie amère, mais ce n'en est pas moins une incontestable vérité !

Le Liban et la Palestine appartiennent à la civilisation catholique par les droits du sang divin. En attendant que le jour de cette grande réparation soit arrivé, l'Europe chrétienne doit assurer aux populations de la Syrie et de la Palestine sécurité pour les existences et les propriétés, pour la famille et la religion. En Orient comme en Europe, le catholicisme ne demande aux puissances temporelles que la liberté, mais une liberté sincère et complète, pour reconquérir ses droits, c'est-à-dire, les droits de Dieu.

NOUVELLES DIVERSES.

ANGLETERRE.—On lit dans l'*Ami de la Religion* :

« Nous avons annoncé la conversion d'un ecclésiastique anglican, frère

du colonel Sbilorpe, membre du parlement pour la ville de Lincoln. Mgr. Wiseman, évêque de Mellipotamos et coadjuteur de Mgr. Wash, a reçu l'abjuration de ce ministre dans la chapelle du collège de Saint-Marie, à Oscott. Le prélat était assisté de M. Pabbé Spencer, un des directeurs du collège, qui est aussi ministre anglican converti.

“Voici une lettre d'Oscott qui confirme cette consolante nouvelle :

“Le révérend M. Sbilorpe est arrivé ici il y a quelques jours, afin d'examiner d'une manière approfondie quelques points du dogme catholique. Il a eu de nombreuses conférences avec Mgr. Wiseman et M. Pabbé Spencer. Ses méditations n'ont pas été stériles : le ciel les a bénies. Après s'être éclairé sur notre religion, il a fait sa profession de foi catholique dans notre chapelle, et a eu la consolation de recevoir le lendemain, de la main du pontife, la sainte Eucharistie. Il se dispose à nous quitter pour aller mettre ordre à ses affaires, dans le but de revenir ensuite au milieu de nous pour faire des études théologiques, et se préparer ainsi à exercer le saint ministère.

“Je puis vous donner comme certain que cette conversion n'est que le prélude de plusieurs autres qui ne tarderont pas à être connues du public, et qui étonneront beaucoup le monde protestant de notre pays.

“Vous ne sauriez croire quel prodigieux effet produisent ici les conversions des personnages haut placés dans la société.”

ECOSSE.—Dans le comté d'Elgin, sur une étendue de pays où l'on comptait autrefois quarante églises, plusieurs abbayes, outre un nombre considérable de chapelles et lieux de dévotion, on ne rencontre pas aujourd'hui une seule église. La ville d'Elgin elle-même, jadis célèbre par sa magnifique cathédrale et son monastère, fondés en 1224, n'a pas une pauvre chapelle où les fidèles puissent se réunir convenablement pour y célébrer le jour du Seigneur. Les missionnaires, que la Providence a envoyés en Ecosse, s'efforcent de suppléer par leur zèle et leur activité à cette pénurie, et malgré les nombreuses difficultés qu'ils rencontrent, malgré leur pauvreté, ils pourvoient peu à peu aux besoins les plus pressans. Plusieurs protestans éclairés prêtent en ce moment leur appui aux catholiques d'Elgin pour les encourager et les aider à bâtir une église.

Dans plusieurs autres localités de l'Ecosse, les fidèles auront bientôt la consolation de posséder une chapelle.

ETATS-UNIS.—Réunion du Congrès.—C'est le 6 du courant que s'est ouvert le Congrès des Etats-Unis, et le lendemain, le Président lui a transmis son message. Il paraît que tous les partis applaudissent à ce document ; et c'est la première fois depuis bien longtemps que les factions contraires se sont rencontrées dans une commune pensée, dans un commun hommage.

En résumé, le Président approuve en droit la marche suivie vis-à-vis de M. MacLeod, tout en reconnaissant qu'il est désirable de voir la solution des questions purement nationales remise au gouvernement fédéral.

Il proteste énergiquement contre le droit de visite que se sont arrogé les Anglais sur les bâtimens américains, et déclare son intention de repousser à l'avenir cette prétention, et de faire indemniser ses nationaux pour les injures du passé.

Il espère que la question des frontières sera amicalement résolue.

Il annonce dans les recettes du trésor un déficit de \$627,557, auquel il doit être pourvu le 1er. janvier prochain, et à ce sujet il demande un nouveau délai pour la négociation de l'emprunt de 12 millions de dollars, dont 5 millions seulement ont été souscrits.

Il approuve la distribution déjà votée du produit de la vente des terres publiques entre les Etats, et reconnaît implicitement la nécessité d'une nouvelle élévation du tarif, tout en proclamant la sainteté de l'acte de compromis.

Vient ensuite le plan fiscal tel qu'il l'a conçu. C'est une banque d'émissions et de dépôts, avec l'exclusion du droit d'escompte et le gouvernement pour seul actionnaire. Elle aura le droit d'établir des agences, et de mettre des bons du trésor pour une somme n'excédant pas quinze millions de dollars.

Il réclame une augmentation dans les forces navales et dans les moyens de défense du pays.

Il fait appel aux Etats pour qu'ils rencontrent les dettes nationales vis-à-vis de l'étranger; et demande au Congrès la restriction du droit de destitution dont la constitution l'a investi lui et ses successeurs.

CANADA. — Samedi dernier (18 dec.) Mgr. de Montréal conféra les ordres, dans l'église des Sœurs Grises, à 11 élèves du séminaire ecclésiastique de cette ville. Les ordinauds étaient ainsi partagés, pour la prêtrise M. Roche, pour le diaconat MM. Turcot et Cassidy, pour le sous-diaconat M. Colgan, pour les ordres moindres MM. Cholette, Doherty, Timlin, Denis, Délineille et Pominville, et pour la tonsure M. Farelly.

Le lendemain, Monseigneur fit, dans la chapelle des Sœurs de la Congrégation, une seconde ordination, dans laquelle il conféra le diaconat à M. Colgan, et le sous-diaconat à MM. Cholette et Timlin.

C'est avec une véritable complaisance que nous reposons nos regards sur le petit séminaire de Montréal, où plus de 30 jeunes lévites se forment actuellement, dans le silence de la solitude, et sous les soins assidus d'hommes pieux et éclairés, à exercer plus tard le saint ministère, et à joindre leurs suzurs à celles des laborieux ouvriers qui cultivent avec tant de zèle et de fatigues le champ du Seigneur dans le Canada.

Le dimanche précédent Mgr. avait donné à Ste. Thérèse, l'ordre de prêtrise à M. Thibault.

COMMISSAIRES D'ÉCOLES.—C'est le 10 de janvier prochain que doit se faire l'élection des Commissaires d'écoles. Nous souhaitons que les intéressés y apportent tout le soin et toute la prudence possibles : car du choix de ces Commissaires doit dépendre en grande partie l'avenir de la jeunesse canadienne.

—Le vaisseau, qui devait conduire Sir Charles Bagot à New-York, n'avait pas encore appareillé, le 17 du mois dernier.

☞ De nouveaux renseignemens devant faire suite à la notice biographique de M. PLESSIS sont arrivés trop tard pour ce numéro.